

09 juin 2023 -17:42

Appartient à Conseil des ministres du 9 juin 2023

Ukraine : financement supplémentaire pour le service des Tutelles du SPF Justice

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a marqué son accord concernant un financement supplémentaire en 2023 en faveur du SPF Justice dans le cadre de l'accompagnement des réfugiés ukrainiens.

Il s'agit de la prolongation du financement en 2023 du service des Tutelles en puisant un montant de 700.000 euros dans la provision interdépartementale Ukraine pour l'année 2023, afin de poursuivre l'enregistrement et le suivi des mineurs ukrainiens non accompagnés arrivant en Belgique.

Dans ce contexte, il est nécessaire de modifier l'arrêté royal portant exécution de la loi sur les tutelles en ce qui concerne l'adaptation du forfait aux associations.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre
de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be